

Fiche 13 : CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DÉPARTEMENTAL POUR LES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sous l'autorité hiérarchique de l'A-DASEN de la Manche, il ou elle assure un rôle d'accompagnement, de conseil et de formation auprès des enseignants dans les domaines du lire, écrire, compter et respecter autrui. ▪ Le cadre d'intervention est délimité à l'échelle d'un bassin.
FONCTIONS ET ACTIVITÉS	<p>En lien avec les équipes de circonscription et les groupes départementaux dédiés aux fondamentaux, il ou elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ assure l'accompagnement des plans mathématique et français ; ▪ accompagne les enseignants dans la conception et la mise en œuvre de projets ; ▪ intervient dans les animations pédagogiques et les stages de formation continue ; ▪ encourage les pratiques innovantes et contribue à leur diffusion ; ▪ participe à la formation initiale (interventions à l'INSPE, suivi de PES) ; ▪ conçoit des actions de formation, y compris dans le cadre des parcours m@gistère ; ▪ contribue à la continuité école-collège.
COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Posséder le CAFIPEMF. ▪ Avoir une bonne connaissance des ressources didactiques et scientifiques dédiées aux fondamentaux. ▪ Articuler efficacement les savoirs théoriques et la pratique professionnelle. ▪ Se distancier par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement. ▪ Avoir le sens de la communication et du travail en équipe. ▪ Avoir une grande disponibilité.